

**Oppositions au Plan partiel d'affectation cantonal et au Permis de construire mis à l'enquête
du 8 janvier au 7 février 2011 sur le territoire de la Commune de Sainte-Croix pour la construction
d'une centrale industrielle de sept éoliennes.**

Les personnes soussignées, citoyennes et citoyens de Sainte-Croix, ainsi que les personnes concernées non domiciliées à Sainte-Croix
s'opposent à ce projet cantonal.

Elles donnent mandat à titre individuel à Maître Jean-Claude Perroud, Avocat à Lausanne, membre de l'Ordre des avocats vaudois, aux fins de les
représenter et d'agir en leurs noms, et de déposer, **sans frais pour eux**, toute opposition et recours judiciaires utiles.

Nom	Prénom	Rue, No	No postal	Domicile	Signature

Prière de renvoyer cette liste, complète ou incomplète, d'ici au 31 janvier 2011, à l'adresse suivante:

Olivier Lador, CP 281, 1450 Sainte-Croix.

Merci!